

BUDGET PRIMITIF 2025

Conseil Communautaire 12 décembre 2024

1/ Équilibre général du budget principal

2/ La section de fonctionnement en dépenses et en recettes

3/ La section d'investissement en dépenses et en recettes

4/ Les éléments d'analyse : les ratios, la dette et l'épargne

5/ Les budgets annexes

BUDGET PRIMITIF 2025 : Equilibre général

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
25 332 415 €

Dont charges à caractère général : 3 614 695 €
Dont charges de personnel : 9 300 000 €
Dont attributions de compensation : 2 667 373 €
Dont autres charges de gestion courante : 7 573 151 €

Dont charges financières : 522 149 €

Transfert à la section d'investissement :
Amortissements : 1 630 270 €
Virement de section : 2 160 884 €

Recettes de fonctionnement
29 021 270 €

Dont impôts et taxes : 21 304 586 €
Dont dotations et participations : 5 870 344 €
Dont produits des activités : 1 846 340 €

Amortissements : 102 299 €

Investissement

Amortissements : 102 299 €

Remboursement du capital de la dette : 1 950 000 €

Dépenses d'équipement :
6 621 020 €

Dont immobilisations incorporelles : 1 630 720 €
Dont immobilisations corporelles : 4 990 300 €

Transfert de la section de fonctionnement :
Amortissements : 1 630 270 €
Virement de section : 2 160 884 €

Subventions d'investissement : 1 091 869 €

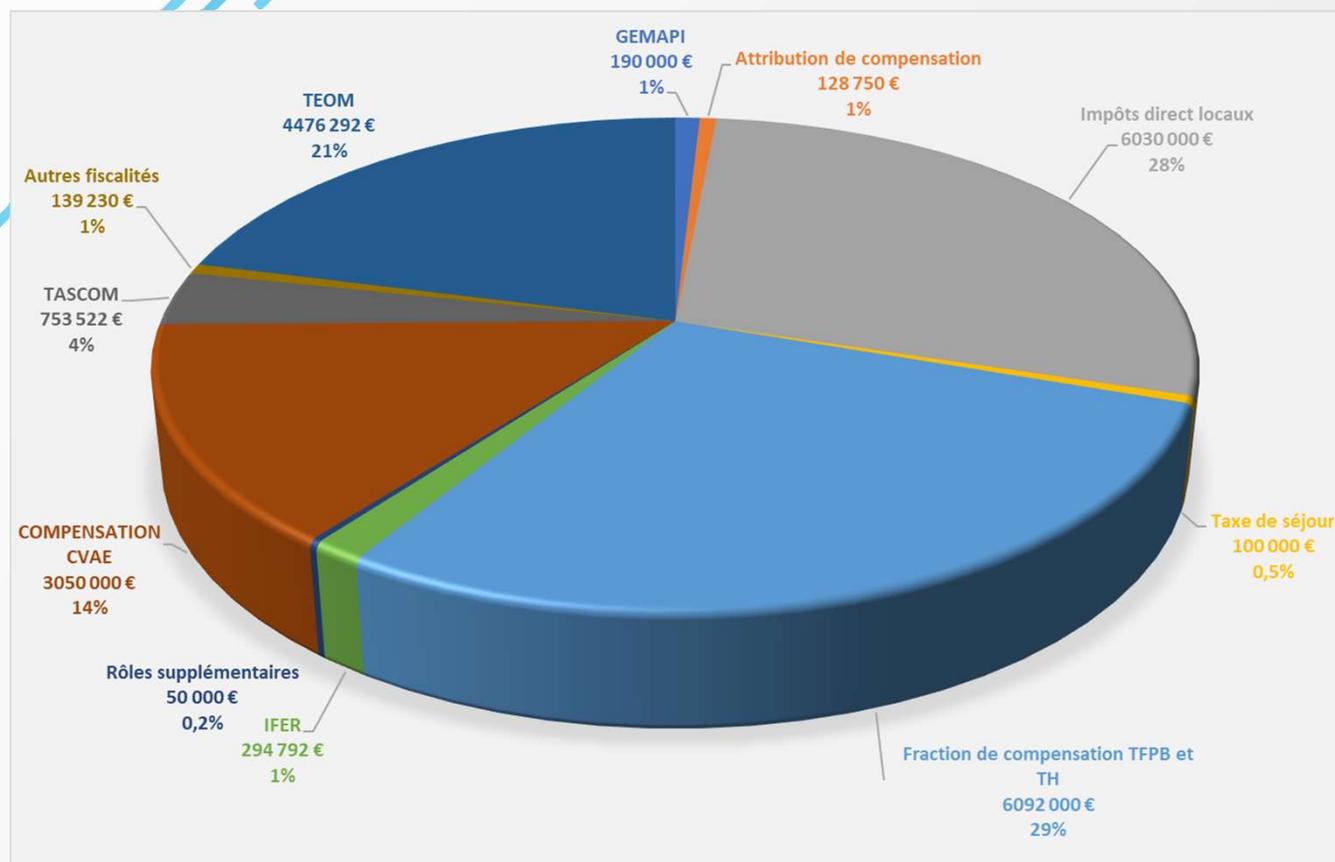
FCTVA : 952 066 €

Recours à l'emprunt : 2 838 230 €

Section de fonctionnement présentation générale des Budgets Primitifs

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
RECETTES DE GESTION	25 656 460 €	26 246 383 €	26 523 300 €	29 277 796 €	29 021 270 €
Produits des services (Chapitre 70)	1 492 400 €	1 443 700 €	1 455 000 €	1 546 100 €	1 618 940 €
Impôts et taxes (Chapitres 73 et 731)	18 668 000 €	18 786 000 €	19 322 000 €	21 381 272 €	21 304 586 €
Dotations et participations (Chapitre 74)	5 233 110 €	5 826 693 €	5 617 000 €	6 056 024 €	5 870 344 €
Autres produits (Chapitre 75)	135 450 €	139 990 €	109 300 €	244 400 €	227 400 €
Atténuation de charges (Chapitre 013)	127 500 €	50 000 €	20 000 €	50 000 €	- €
DÉPENSES DE GESTION	22 094 695 €	21 978 273 €	23 997 800 €	26 670 844 €	24 803 966 €
Charges à caractère général (Chapitre 011)	3 229 805 €	3 133 758 €	3 985 380 €	3 566 534 €	3 614 695 €
Dépenses de personnel (Chapitre 012)	9 033 650 €	9 302 930 €	10 202 700 €	9 752 492 €	9 300 000 €
Atténuation produits (Chapitre 014)	3 140 000 €	2 745 100 €	3 015 000 €	4 602 667 €	4 322 697 €
Autres charges courantes (Chapitre 65)	6 691 240 €	6 796 485 €	6 794 720 €	8 749 151 €	7 566 574 €
ÉPARGNE DE GESTION	3 561 765 €	4 268 110 €	2 525 500 €	2 606 952 €	4 217 304 €
Intérêts de la dette existante (Chapitre 66)	540 000 €	562 000 €	532 000 €	517 000 €	516 849 €
Charges financières hors intérêts des emprunts (chapitre 66)	7 500 €	- €	- €	3 800 €	5 300 €
Produits exceptionnels (chapitre 77 hors cessions)	10 000 €	5 000 €	5 000 €	10 000 €	- €
Charges exceptionnelles (chapitre 67)	5 000 €	5 500 €	8 500 €	5 500 €	5 300 €
Dotations aux provisions (chapitre 68)	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	3 018 265 €	3 704 610 €	1 989 000 €	2 089 652 €	3 688 855 €
Quote part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat (recettes d'ordre chapitre 042)	89 900 €	90 000 €	100 800 €	104 000 €	102 299 €
Dotations aux amortissements (dépenses d'ordre chapitre 040)	1 369 400 €	1 460 000 €	1 611 000 €	1 675 054 €	1 630 270 €
Virement à la section d'investissement (023)	1 738 765 €	2 334 610 €	478 800 €	518 598 €	2 160 884 €

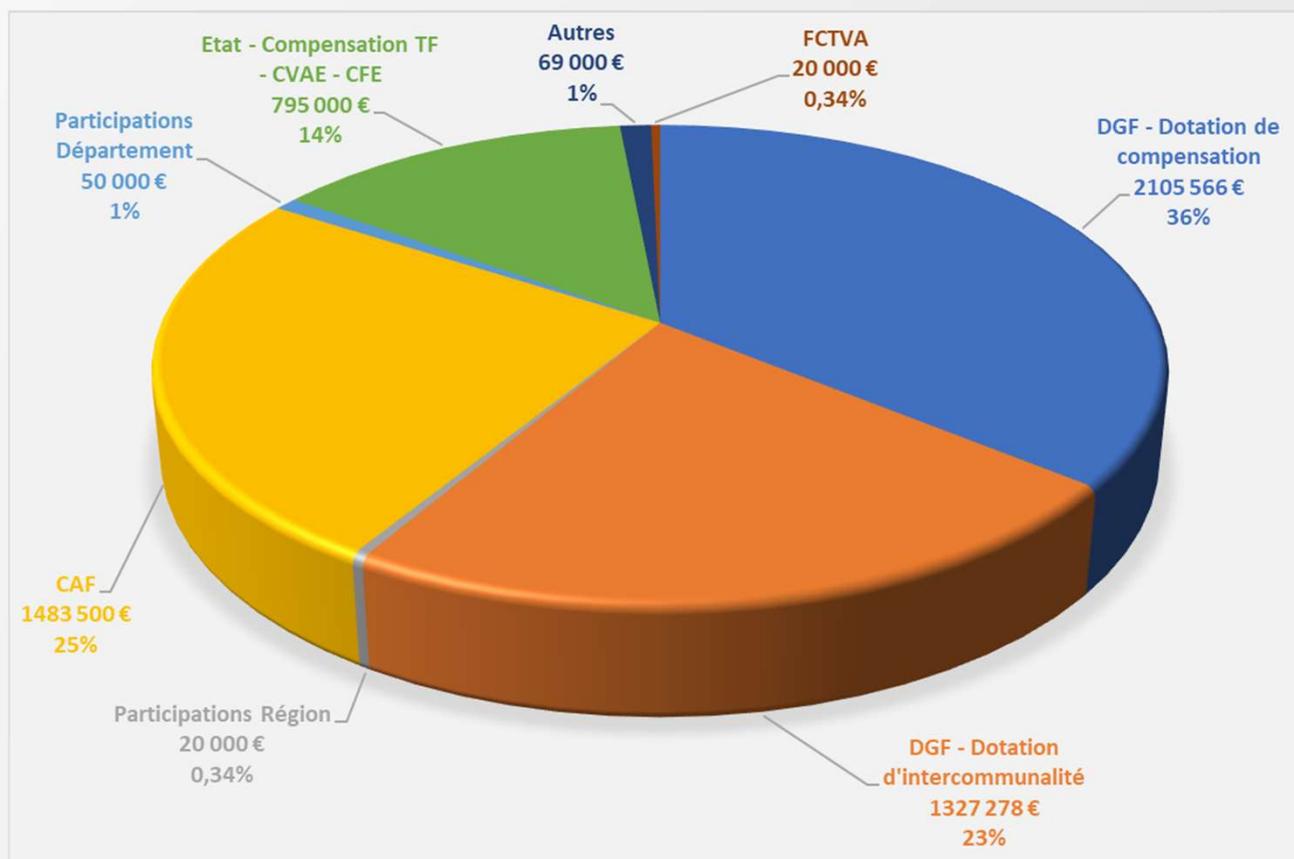
Chapitres 73 et 731 – Impôts et taxes



Ces prévisions intègrent une stabilité des taux de fiscalité sur les impôts directs locaux et un gel des fractions de TVA aux montants prévisionnels de 2024.

L'évolution de BP à BP est de -0,4 % soit -77 K€.

Chapitre 74 – Dotations et participations



Les dotations et participations sont en diminution de 3,1 % (-186 K€), intégrant notamment une réduction de la DGF (sur la partie dotation de compensation)

Evolution des charges à caractère général (Chap. 011)



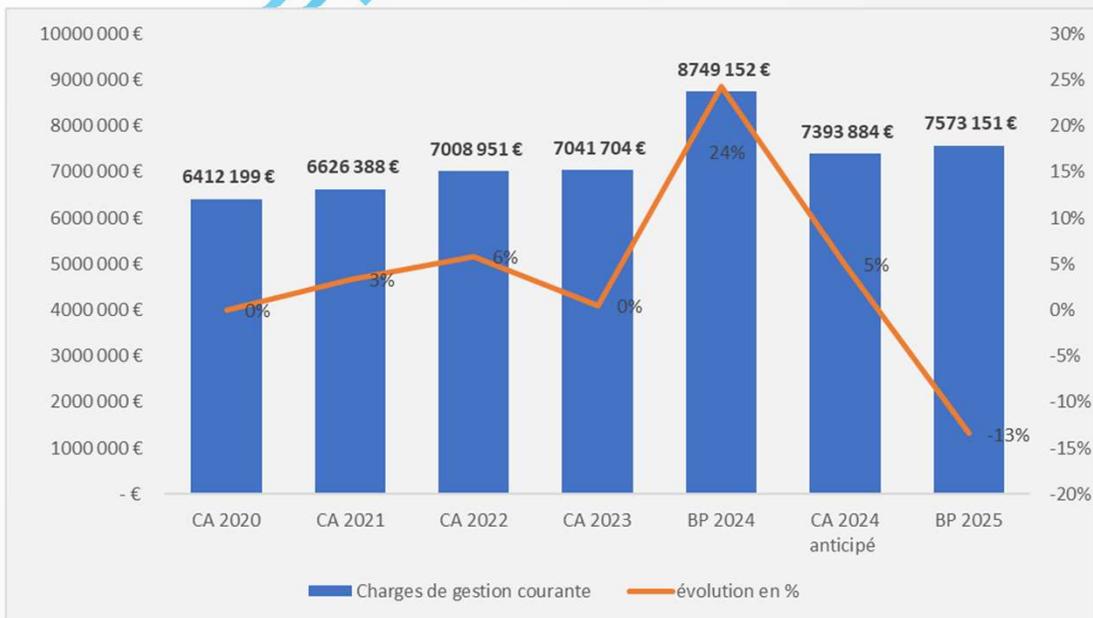
Une évolution des charges à caractère général de +1,4 % par rapport au BP 2024, soit en dessous de l'inflation estimée à +1,8 % pour 2025.

Evolution des charges de personnel (Chap. 012)

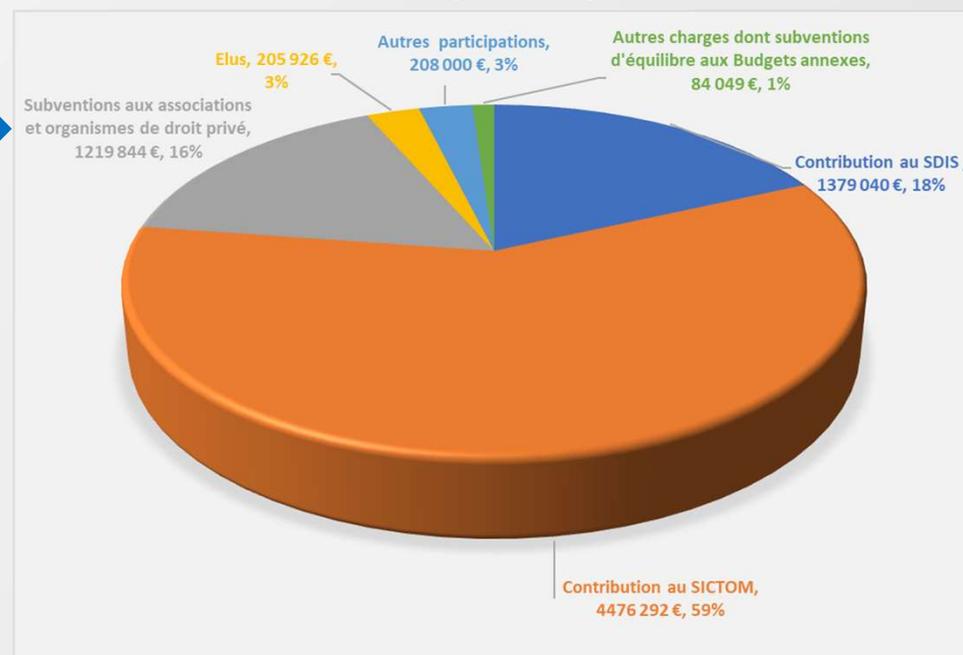


La réduction des charges de personnel est intégralement liée au transfert des ATSEM dans les communes. Elle est compensée par une augmentation des AC versées.

Evolution des autres charges de gestion courante (Chap. 65)

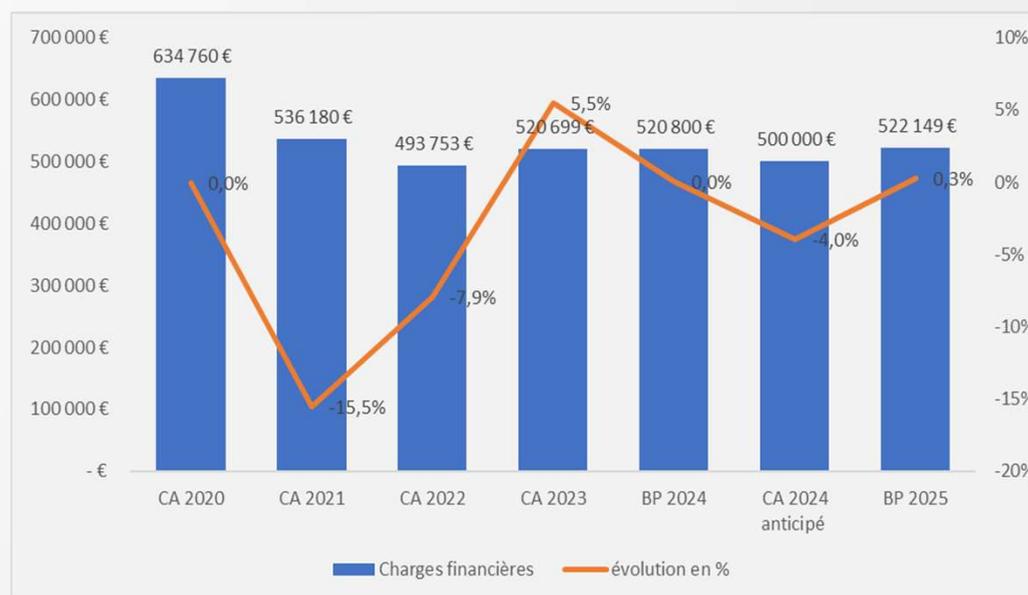


Répartition des charges de gestion courante



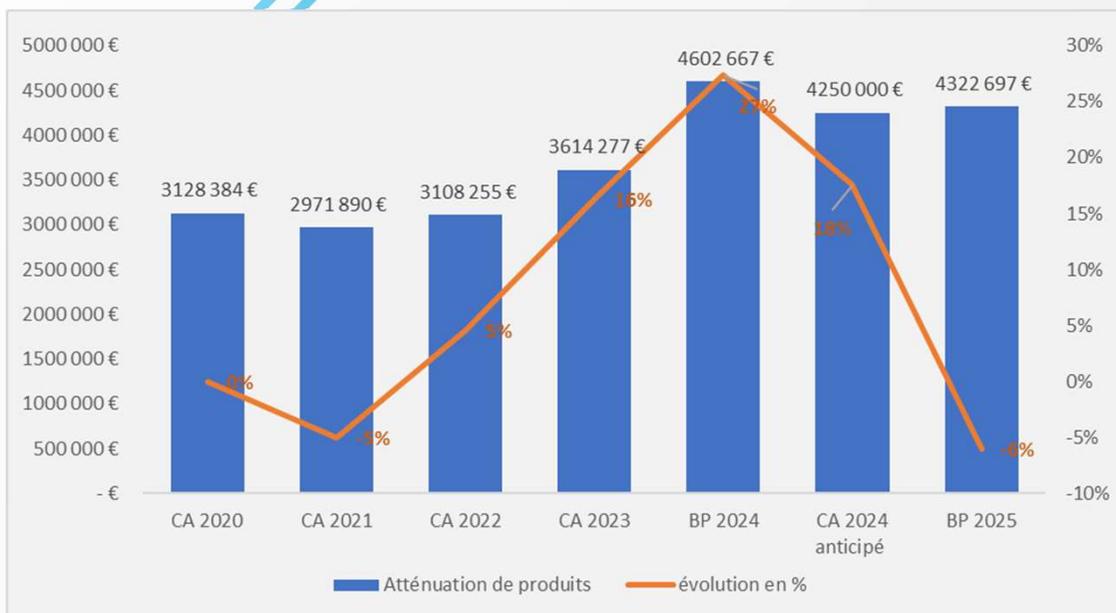
La reprise des résultats au moment du BP 2024 a nécessité l'inscription d'une subvention d'équilibre au budget OCI (1,2 M€). En retraitant cette subvention l'évolution entre le BP 2025 et BP 2024 est de +0,4 % intégrant une augmentation prévisionnelle de +2 % pour la contribution au SDIS.

Evolution des charges financières (Chap. 66)

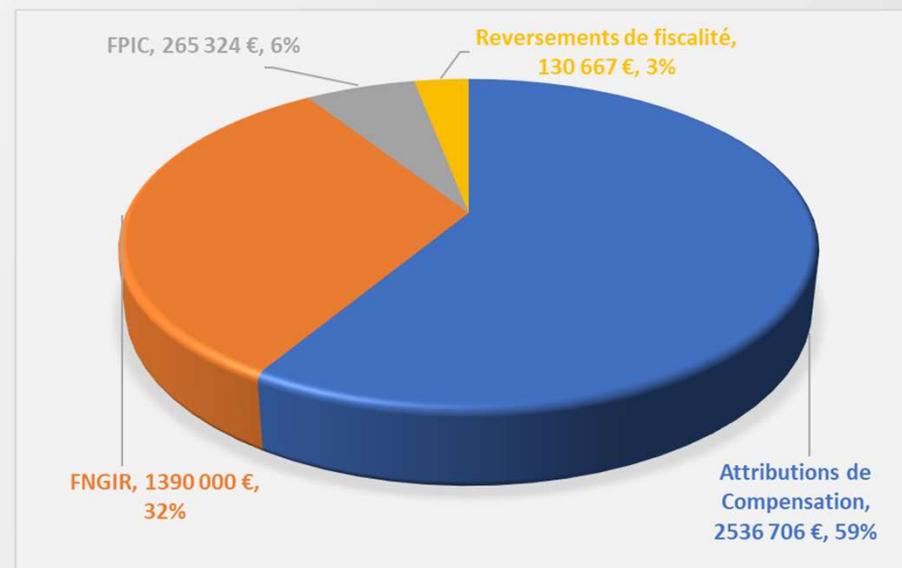


L'évolution des charges financières est liée au vieillissement de la dette et au niveau de l'encours. Toute la dette est adossée à des taux fixes.

Evolution des atténuations de produits (Chap. 014)



Répartition des atténuations de produits



Le montant du FNGIR est fixe. Les variations les plus sensibles au sein de ce chapitre concernent les attributions de compensation, avec notamment la prise en compte du transfert des ATSEM aux communes dès 2024.

Les grands projets 2025

- Mise en place de sondes de mesure (débits/niveau d'eau) sur les 3 Bassins Ecrêteurs de Crue.
- Réalisation de l'entretien annuel des 3 bassins (fauche principalement et abattage d'arbres et arbustes si nécessaire)
- Réalisation d'une stabilisation de berge en technique végétale le long d'un chemin communal à Courlans sur la Vallière
- Réalisation d'une stabilisation de berge en technique végétale sur le ruisseau de la Doye à Revigny suite aux premiers travaux réalisés par l'EPAGE en 2024 d'amélioration des écoulements du ruisseau rue du Tonkin.
- Entretien de la Vallière dans la traversée de Montmorot (Arasement des atterrissements proches des ouvrages de type ponts, buses etc...)
- Poursuite de l'étude de restauration de la Madeleine et de ses affluents (rencontre des exploitants agricoles, élaboration d'un AVP, réalisation de relevés topographiques.)

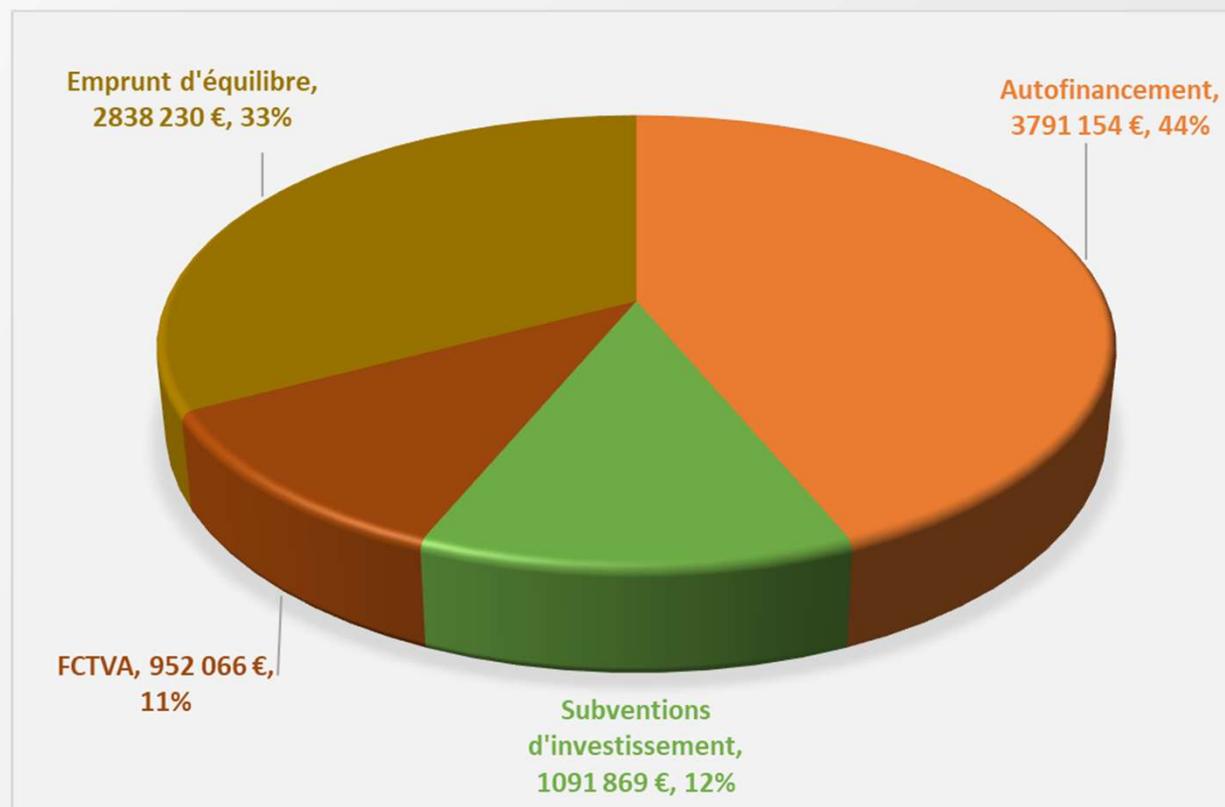


La section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 980 310 €	9 958 294 €	4 276 333 €	8 218 125 €	8 673 319 €
Recettes d'ordre d'investissement	3 108 165 €	3 794 610 €	2 190 800 €	3 275 054 €	3 791 154 €
Excédent de fonctionnement versé à la section d'investissement (chapitre 021)	1 738 765 €	2 334 610 €	478 800 €	1 675 054 €	2 160 884 €
Amortissement des immobilisations (chapitre 040)	1 369 400 €	1 460 000 €	1 610 000 €	1 600 000 €	1 630 270 €
Opérations patrimoniales (chapitre 041)	- €	- €	102 000 €	- €	- €
Recettes réelles d'investissement	872 145 €	6 163 684 €	2 085 533 €	4 943 071 €	4 882 165 €
Opérations pour compte de tiers	- €	- €	90 000 €	- €	- €
FCTVA (10222)	382 585 €	1 186 582 €	245 000 €	965 191 €	952 066 €
Subventions (chapitre 13)	489 560 €	3 478 405 €	250 533 €	2 477 880 €	1 091 869 €
Emprunts (chapitre 16)	- €	1 498 697 €	1 500 000 €	1 500 000 €	2 838 230 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	3 980 310 €	9 958 294 €	4 276 333 €	9 146 503 €	8 673 319 €
Dépenses d'ordre d'investissement	89 900 €	90 000 €	202 800 €	104 000 €	102 299 €
Subventions d'investissement transférées au compte de résultat (chapitre 040)	89 900 €	90 000 €	100 800 €	104 000 €	102 299 €
Opérations patrimoniales (chapitre 041)	- €	- €	102 000 €	- €	- €
Dépenses réelles d'investissement	1 827 000 €	1 845 000 €	1 968 000 €	1 980 600 €	1 950 000 €
Déficit reporté (chapitre 001)	- €	- €	- €	110 600 €	- €
Remboursement du capital des emprunts (chapitre 16)	1 685 000 €	1 775 000 €	1 878 000 €	1 870 000 €	1 950 000 €
Opérations pour le compte de tiers	142 000 €	70 000 €	90 000 €	- €	- €
Dépenses d'équipements brutes	2 063 410 €	8 023 294 €	2 105 533 €	7 061 903 €	6 621 020 €
Frais d'études (chapitre 20)	68 200 €	377 920 €	254 700 €	651 000 €	1 335 720 €
Subventions d'équipement versées (chapitre 204)	288 180 €	327 500 €	126 000 €	399 250 €	295 000 €
Immobilisations corporelles (chapitre 21)	1 320 030 €	3 009 874 €	1 569 833 €	2 578 853 €	4 770 300 €
Immobilisations en cours (chapitre 23)	387 000 €	4 308 000 €	155 000 €	3 290 729 €	220 000 €
Participations et créances rattachées (chapitre 26)	- €	- €	- €	142 071 €	- €

Pour rappel le BP 2024 intègre la reprise des résultats 2023. Les résultats de 2024 seront repris et affectés lors de la DM1 de 2025.

Répartition des recettes d'investissement

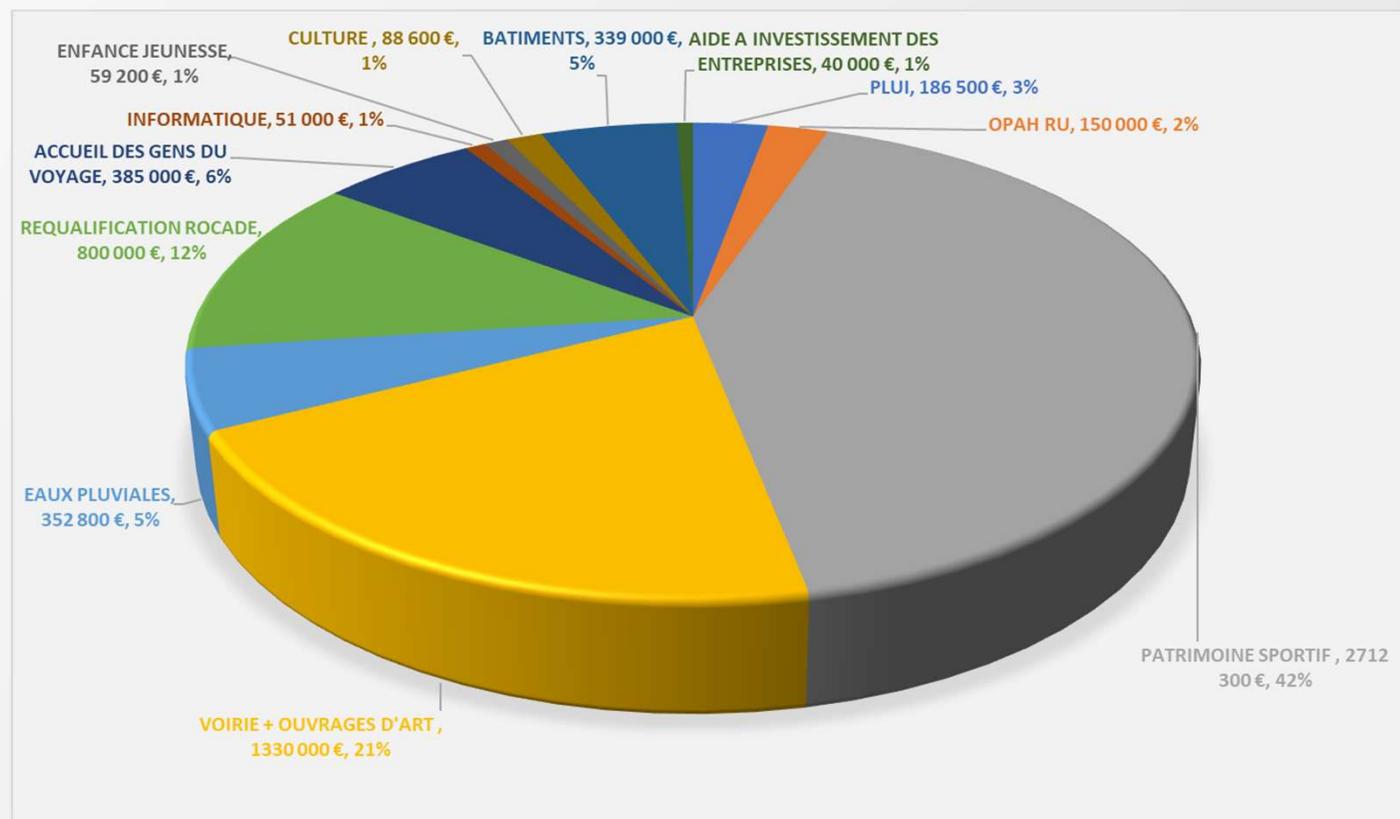


Le montant du besoin d'emprunt sera actualisé en décision modificative n°1 de 2025, avec la reprise des résultats de 2024.

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2025

Répartition des dépenses d'équipement par compétence

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 6 621 000 € au BP 2025.



Les investissements 2025 : le net à charge pour ECLA

Les principaux projets 2025	Projet	FCTVA (14,850 %)	Subventions	Net à charge
Plaine de jeux	1 624 500 €	266 483 €	500 000 €	858 017 €
Voirie communautaire + Ouvrages d'Art	1 330 000 €	197 505 €		1 132 495 €
Requalification de la rocade	800 000 €	118 800 €	prévues à partir de 2026	681 200 €
Divers patrimoine bâti sportif	473 000 €	70 241 €		402 760 €
Aire des gens du voyage - Aire de grand passage	385 000 €	57 173 €		327 828 €
Gestion des eaux pluviales	352 800 €	52 391 €		300 409 €
Aquarel	238 000 €	35 343 €		202 657 €
Tennis du Solvan	230 000 €	34 155 €	50 000 €	145 845 €
Sports (Travaux entretien et équipements)	214 800 €	31 898 €		182 902 €
Médiathèque - Cinéma - Théâtre	209 600 €	31 126 €	5 000 €	173 474 €
PLUI	186 500 €	27 695 €		158 805 €
OPAH RU	150 000 €			150 000 €
Salle Tschaen	110 000 €	16 335 €	20 000 €	73 665 €
Petite Enfance	74 200 €	11 019 €		63 181 €
Appui à l'immobilier d'entreprise	40 000 €			40 000 €
Conservatoire	25 000 €	3 713 €		21 288 €



Sur ces projets, un taux de 16,404 % de récupération du FCTVA aurait généré près de 130 K€ de financements supplémentaires

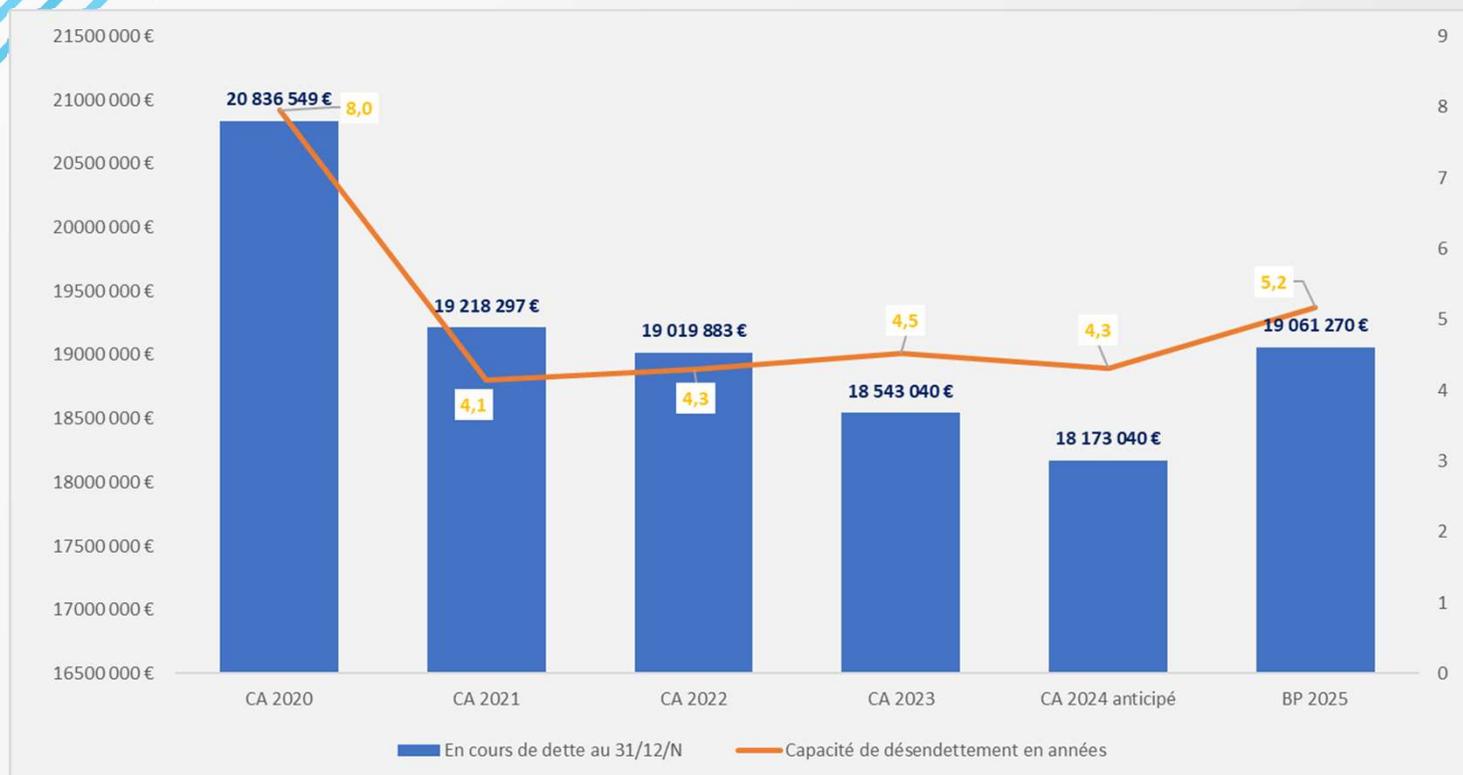
Des éléments d'analyse : évolution des niveaux d'épargne



L'épargne brute se stabilise à plus de 4 M€ en réalisation prévisionnelle.

L'épargne nette augmente du fait du désendettement et du vieillissement de la dette (le remboursement du capital des emprunts augmente).

Les prévisions d'épargne au BP 2025 ne prennent pas en compte la reprise des excédents 2024.



La variation de la capacité de désendettement est fortement liée à l'épargne brute. L'encours de dette diminue progressivement (-2,6 M€ entre 2020 et 2024). Avec la reprise des résultats de 2024, le montant de l'encours de dette à fin 2025 sera à un niveau équivalent à 2024.

	2023	2024	2025	Compte de gestion 2023	
				Ratios EPCI à FP 15 000 à 30 000 hab.	Ratios EPCI à FP 30 000 à 50 000 hab.
Population DGF	36 669	36 606	36 673		
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	24 540 300,00	27 198 145,00	25 332 415,20		
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	26 528 300,00	29 287 802,00	29 021 270,20		
Ratio n°1 : DRF/Population	669,24	738,06	690,76	380 €/ h	419 €/ h
Ratio n°2 : Produits des impositions directes / Population	144,54	161,17	164,43	168 €/ h	176 €/ h
Ratio n°3 : RRF/Population	723,45	742,80	791,35	456 €/ h	511€/ h
Ratio n°4 : Dépenses d'équipement brut/ Population	57,42	75,10	73,38	86 €/ h	102 €/ h
Ratio n°5 : Encours de dette / Population	505,79	502,94	454,66	201€/ h	268 €/ h
Ratio n°6 : DGF / Population	96,13	96,30	93,61	52 €/ h	72 €/ h
Ratio n°7 : Dépense de personnel / DRF	41,58 %	39%	36,7%	43,6%	40,6%
Ratio n°9 : DRF + Remb. K de la dette / RRF	99,59 %	101%	94,0%	87,7%	87,0%
Ratio n°10 : Dépenses d'équipement brut / RRF	7,94 %	10%	9,3%	18,9%	20,0%
Ratio n°11 : Encours de la dette / RRF	69,91 %	68%	57,5%	44,0%	52,4%
* : données DGCL : « Les collectivités locales en chiffres 2023 – Chapitre 4					

Budget Annexe Régie Eau

Budget Annexe Régie Assainissement

Budget Annexe Transport et Mobilité

Budget Opérations Commerciales et Industrielles

Budget Unités de Production et Vente d'Électricité

Exploitation

Dépenses d'exploitation
5 789 280,79 €

*Dont charges à caractère général : 977 008 €
Dont charges de personnel : 820 000 €
Dont autres charges de gestion courante : 2 961 700 €
Dont charges financières : 25 072 €*

Transfert à la section d'investissement :
Amortissements : 1 021 376,07 €
Virement de section : 14 870,77 €

Recettes d'exploitation
6 815 667 €

*Dont Produits des services : 5 934 000 €
Dont Subventions d'exploitation : 176 750 €
Dont PSE : 600 000 €*

Amortissements : 97 917 €

Investissement

Amortissements : 97 917 €

Remboursement du capital de la dette : 261 712,44 €

Dépenses d'équipement :
1 595 700 €

*Dont immobilisations incorporelles : 190 000 €
Dont immobilisations corporelles : 1 405 700 €*

Transfert de la section de fonctionnement :
Amortissements : 1 021 376,07 €
Virement de section : 14 870,77 €

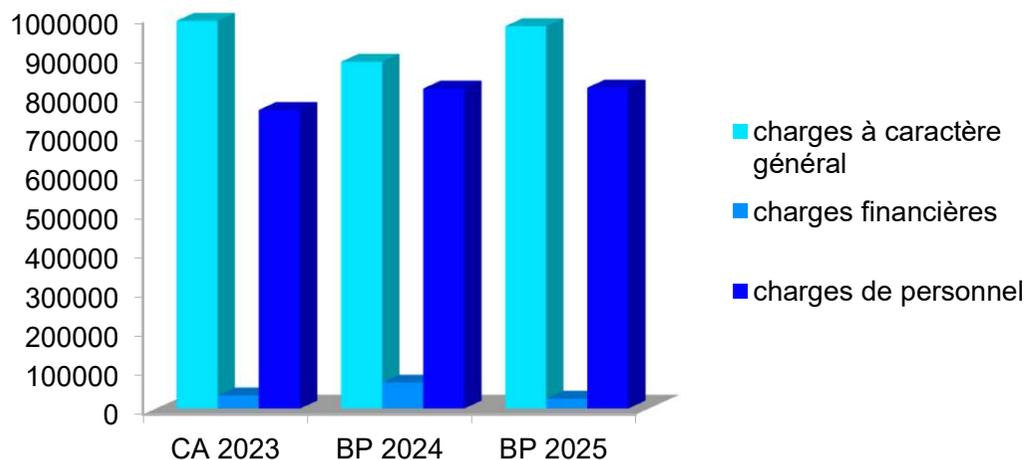
Subventions d'investissement : 303 500 €

Recours à l'emprunt : 615 582,60 €
(à ajuster en DM 2025 avec la reprise des résultats de 2024)

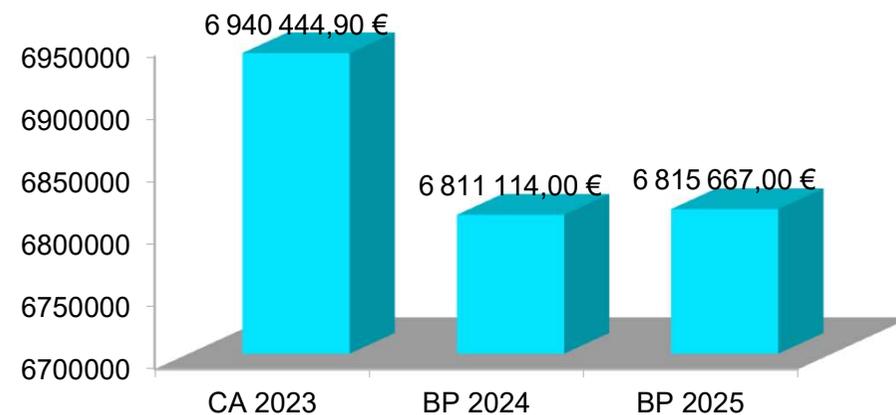
- ✓ 1 955 329,44 € d'investissement
- ✓ 6 810 656,86 € d'exploitation

✓ Ce budget annexe retrace les flux financiers relatifs à la fourniture d'eau potable.

Les principales charges d'exploitation



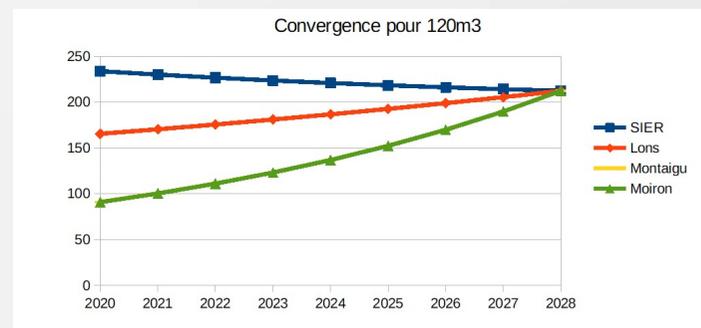
Les recettes d'exploitation



Tarifs de l'Eau : application de la convergence tarifaire et de la tarification saisonnière

Le Conseil Communautaire a acté, en sa séance du 17 décembre 2020, le principe d'une convergence tarifaire.

- ✓ Le tarif cible a été déterminé à :
- ✓ part variable : 1,4951 €/m³ HT à l'horizon 2028
- ✓ part fixe compteur DN 15 : 33,01 € HT



Tarifs 2025 HT	Diam 15	Diam 20	Diam 25	Diam 40	Diam 50	Diam 60	Diam 80	Diam 100	Part Variable	Tarif ETE	Tarif HIVER
SIER	41,70 €	52,38 €	102,09 €	130,43 €	274,00 €	323,02 €	377,81 €	431,06 €	1,4727 €	2,0618 €	1,0309 €
Lons	25,13 €	30,00 €	64,24 €	92,64 €	159,75 €	202,22 €	248,88 €	292,90 €	1,3963 €	1,9548 €	0,9774 €
Conliège	25,71 €	30,69 €	65,71 €	94,77 €	163,30 €	206,87 €	254,60 €	299,63 €	1,4121 €	1,9769 €	0,9885 €
Macornay	25,71 €	30,69 €	65,71 €	94,77 €	163,30 €	206,87 €	254,60 €	299,63 €	1,3968 €	1,9555 €	0,9778 €
Moiron	30,82 €	34,43 €	55,41 €	69,66 €	97,92 €	113,47 €	129,19 €	143,03 €	1,0134 €	1,4188 €	0,7094 €
Montaigu	30,74 €	34,34 €	55,27 €	69,48 €	97,67 €	113,17 €	128,85 €	142,66 €	1,0134 €	1,4188 €	0,7094 €

Distribution gratuite de kits d'économie d'eau en février et mars 2025 (40 000 €)

5000 kits distribués à Juraparc les 6, 7, 13, 14, 18 et 19 février et dans les communes

Préservation des ressources en eau (339 000 € + 600 000 € sur les PSE)

- Animation sur les captages et les PSE : formation, prestation chambre agriculture ... (114 500€)
- Indemniser les agriculteurs en application de la DUP des sources de Montaigu (52 500 €)
- Engager les ORE (70 000 € financés à 50 % par AE)
- Financer les minimis agricoles (45 000 €)
- Accompagner les filières bas intrants (11 000 €)
- Poursuivre la mise en œuvre des PSE (600 000 € financés à 100 % par AE)

Poursuivre l'élaboration du schéma directeur : 173 000 €



Travaux de renouvellement des canalisations (1 137 200 € HT)

Lons - Boulevard Vernier : 700 000 €

Montaigu - Rue Curé Marion : 100 000 €

Montmorot - Savagna : 50 000 €

Montmorot - Erables : 20 000 €

Conliège - Saugeois : 7 200 €

Trenal - Beyne (tranche 2) : 130 000 €

Courbouzon - rue du Revermont : 120 000 €

Etudes / mise à niveau tampon / Réparations : 40 000 €

Optimiser l'exploitation des installations

Station de Trenal: changement des anti-bélier et des armoires électriques (35 000€)

Sectorisation selon les préconisations du schéma directeur (40 000 €)

Entretien/maintenance des installations dont réducteurs de pression ((20 000 € HT)

Renouvellement des compteurs d'eau (50 000 €)

Budget annexe Régie assainissement

Exploitation

Dépenses d'exploitation

2 479 970,84 €

*Dont charges à caractère général : 1 460 260 €
Dont charges de personnel : 860 961 €
Dont autres charges de gestion courante : 2 000 €
Dont charges financières : 143 748 €*

Transfert à la section d'investissement :

**Amortissement : 1 281 061,96 €
Virement de section : 13 946,10€**

Recettes d'exploitation

3 774 978,90 €

Dont Produits des services : 3 462 130 €

Amortissement : 303 024 €

Investissement

Amortissement : 303 024 €

Remboursement du capital de la dette : 251 051 €

Dépenses d'équipement

4 090 380 €

*Dont immobilisations incorporelles : 72 000 €
Dont immobilisations corporelles : 3 538 380 €
Dont immobilisations en cours : 480 000 €*

Transfert de la section de fonctionnement :

**Amortissement : 1 281 061,96 €
Virement de section : 13 946,10 €**

FCTVA : 543 640,32 €

Subventions d'investissement : 832 800 €

Recours à l'emprunt : 1 973 007,44 €

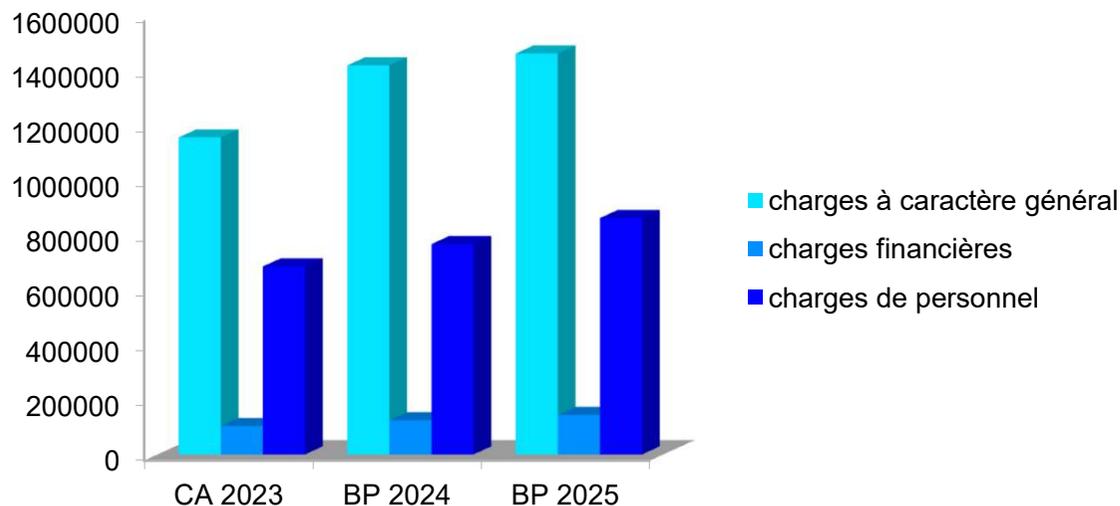
*Dont Emprunt Photovoltaïque : 481 000 €
Dont Emprunt équilibre : 1 492 007,44 €
(à ajuster en DM 2025 avec la reprise des résultats de 2024)*

Budget annexe Régie assainissement

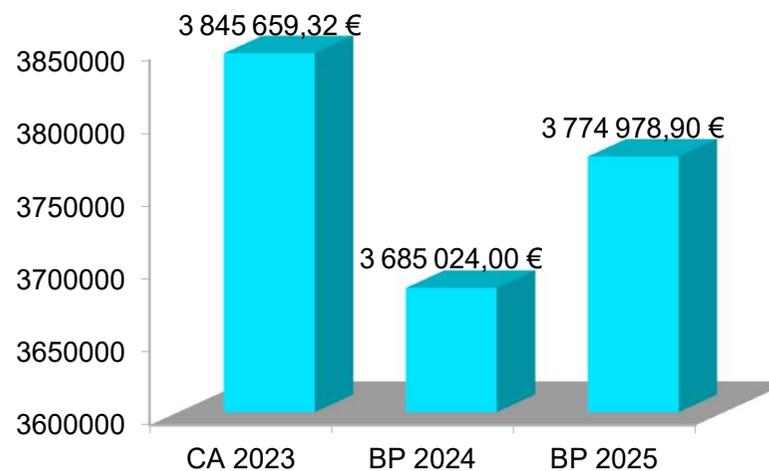
- ✓ 4 644 455,82 € d'investissement
- ✓ 3 761 032,80 € d'exploitation

✓ Ce budget annexe retrace les flux financiers relatifs à l'assainissement.

Les principales charges d'exploitation



Les recettes d'exploitation



Budget annexe Régie assainissement

Augmentation de 5 % des tarifs assainissement sauf pour la PFAC : + 141 000 € de recette supplémentaire.

TARIFS ASSAINISSEMENT 2025

	Tarifs 2024		Tarifs 2025
REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT (par m³ d'eau)			
<i>Imputation recette compte 706111</i>			
Part fixe selon diamètre compteur :			
Diamètre 15	10,00 €	5 %	10,50 €
Diamètre 20	12,00 €	5 %	12,60 €
Diamètre 25	26,00 €	5 %	27,30 €
Diamètre 40	37,00 €	5 %	38,90 €
Diamètre 50	64,00 €	5 %	67,20 €
Diamètre 60	80,00 €	5 %	84,00 €
Diamètre 80	99,00 €	5 %	104,00 €
Diamètre 100	117,00 €	5 %	122,90 €
Redevance assainiss. usagers domestiques et assimilés :			
Toutes les communes d'ECLA en assainissement collectif	1,655 €	5 %	1,738 €

Travaux de mise en séparatif selon les priorités du schéma directeur (2 640 000 € TTC)

Lons - Route de Besançon (tranche 2) : 744 000 €

Perrigny - Rue du Moulin : 614 400 €

Montmorot - Savagna : 420 000 €

Courlans - Fontaine (tranche 1) : 360 000 €

Montmorot - Comberlin (chemisage) : 180 000 €

Montaigu - rue du Curé Marion : 180 000 €

Petits travaux / Etudes / Extension de réseau / réparations : 168 000 €

Réhabilitation de la STEP de Trenal

financée en 2024 à 900 557 € + 30 000€ en 2025 pour acquisition de terrain

Développement de l'énergie solaire selon les conclusions de l'étude Planair (481 000€)

Exploitation des installations

STEP de Montmorot : Création d'un piège à cailloux (480 000€), grappin des matières de curage (45 000€)

Equipement/maintenance postes relevage du réseau de collecte (26 000 €)

Collecteur de Sorne - aménagement A1 (120 000 €)

Exploitation

Dépenses d'exploitation
2 845 259 €

Dont charges à caractère général : 216 140 €

Dont impôts, taxes et versements assimilés : 300 000 €

Dont charges de personnel : 68 000 €

Dont autres charges de gestion courante : 2 217 000 €

Transfert à la section d'investissement :
Amortissements : 40 175 €
Virement : 3 944 €

Recettes d'exploitation
2 845 259 €

Dont Impôts et taxes : 1 600 000 €

Dont Subventions d'exploitation : 1 230 000 €

Amortissements 15 259 €

Investissement

Amortissements : 15 259 €

Dépenses d'investissement : 768 510 €

Dont immobilisations incorporelles : 10 000 €

Dont immobilisations corporelles : 118 510 €

Dont immobilisations en cours : 620 000 €

Transfert de la section de fonctionnement :
Amortissements : 40 175 €
Virement : 3 944 €

Subventions d'investissement : 150 000 €

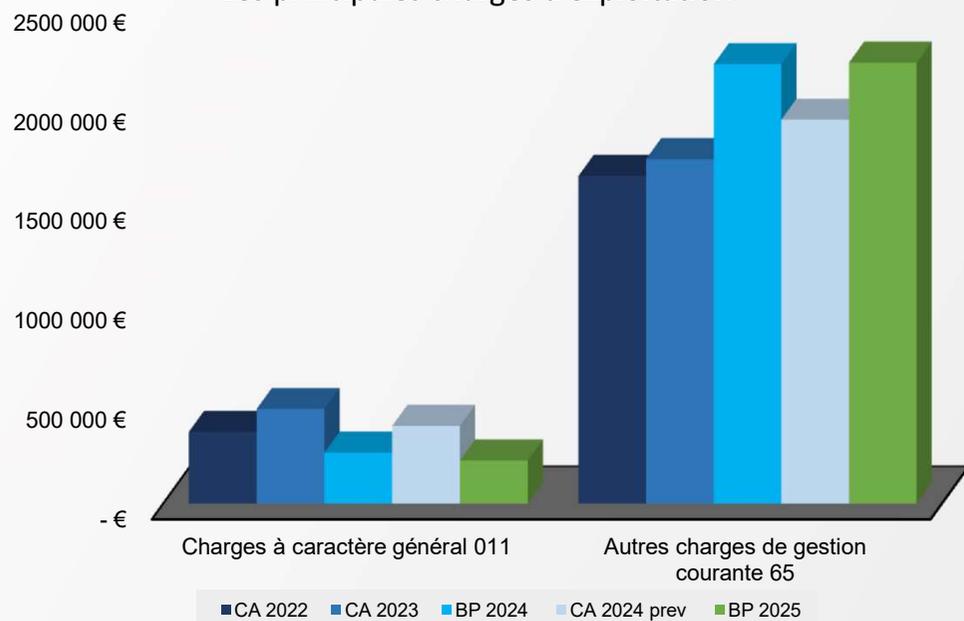
FCTVA : 123 194 €

Recours à l'emprunt : 466 456 €

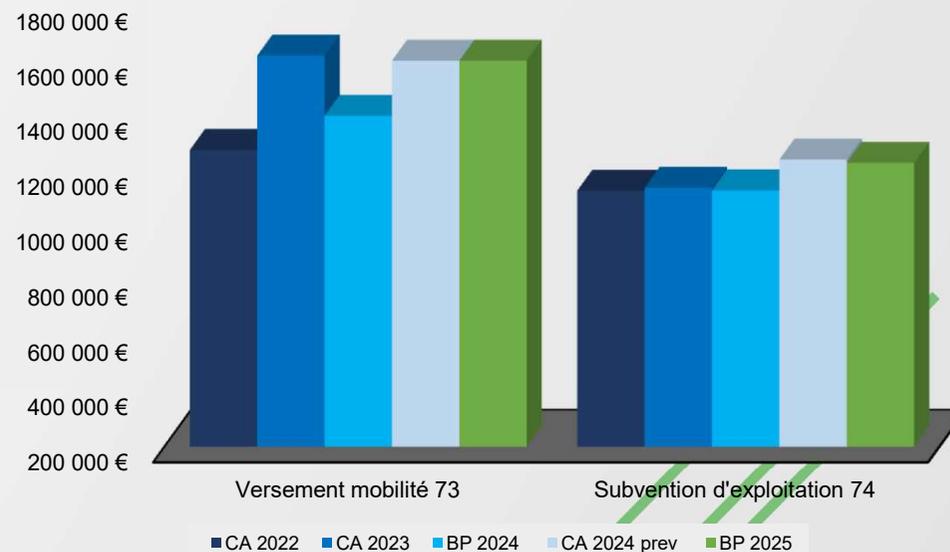
- ✓ 783 769 € d'investissement
- ✓ 2 845 259 € d'exploitation

Ce budget annexe retrace les flux financiers relatifs aux coûts des transports urbains et scolaires, au versement mobilité et aux travaux afférents. En 2025 l'ensemble des crédits est inscrit TTC à l'exception des locations de vélos.

Les principales charges d'exploitation



Les recettes d'exploitation



✓ *Les Grands Projets 2025*

- Travaux de sécurisation des pistes cyclables : 302 000 €
- Travaux aménagement voie douce Lons Nord : 200 000 €
- Voie douce Vallée de la Vallière : 120 000 €
- Travaux de mise en accessibilité SD'AP : 30 000 €
- Abris à vélos : 20 000 €
- Acquisition de vélos à assistance électrique pour la location : 15 510 €
- Voie douce Messia-sur-Sorne – Gevingey : 10 000 €
- Aménagement signalétique verticale et horizontale : 7 000 €

Ces investissements seront financés par des subventions (150 000 €), du FCTVA (123 194 €) et un recours à l'emprunt (466 456 €).

Le montant de l'emprunt sera actualisé avec la reprise des résultats 2024 en DM1 2025.

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
100 165 €

Dont charges à caractère général : 114 995 €

Dont charges financières : 12 175 €

Dont autres charges de gestion courante : 3 000 €

Dont charges spécifiques : 1 000 €

Transfert à la section d'investissement :
Virement : 167 058 €

Recettes de fonctionnement
298 228 €

Dont produits de gestion courante : 47 600 €

Dont produits spécifiques : 250 628 €

Investissement

Remboursement du capital de la dette : 197 000 €

Transfert de la section de fonctionnement :

Virement : 167 058 €

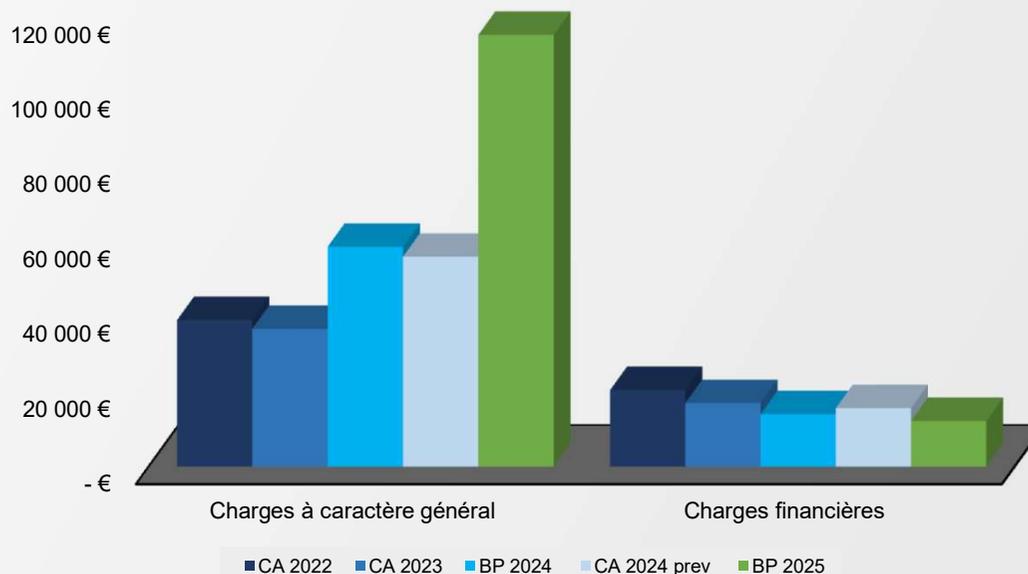
Avance du budget principal : 29 942 €

Budget annexe Opérations Commerciales et Industrielles

- ✓ 197 000 € de dépenses d'investissement (remboursement du capital de la dette)
- ✓ 298 228 € de fonctionnement

Ce budget annexe retrace les flux financiers relatif à l'aménagement des zones industrielles, artisanales et commerciales avant leur vente.

LES PRINCIPALES CHARGES D'EXPLOITATION



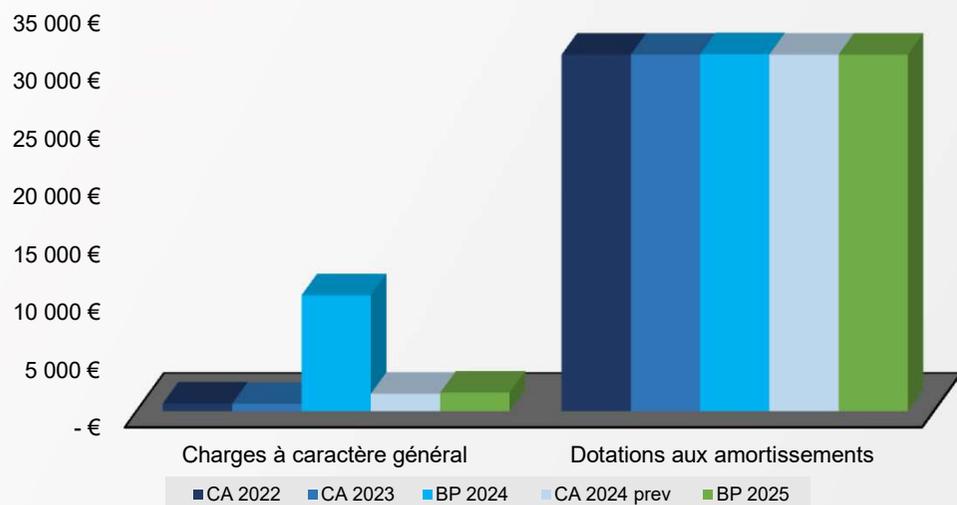
	Exploitation	Investissement
Dépenses d'exploitation	1 600 € <i>Dont charges à caractère général : 1 600 €</i>	
Recettes d'exploitation	32 377 € <i>Dont Ventes de produits fabriqués : 32 377 €</i>	
Transfert à la section d'investissement	Amortissements : 30 777 €	
Dépenses d'investissement		0 €
Amortissements		30 777 €

Budget annexe Unités de Production et Vente d'Électricité

✓ 32 377 € d'exploitation
 ✓ Pas d'investissement

Ce budget annexe retrace les flux financiers relatifs à la vente d'électricité. Les principales charges sont liées aux amortissements des installations et les recettes correspondent aux produits de la vente d'électricité.

CHARGES D'EXPLOITATION



RECETTES D'EXPLOITATION

